



Ordre du Jour de la Séance

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30/08/2023
2. Décisions prises par M. Le Maire depuis le dernier Conseil Municipal
3. Mise en place d'une commission « environnement et transition énergétique » – Délibération **N°078**
4. Signature d'une convention pour la mise à disposition du local 10 rue de la Mairie avec l'Association « Les Amis des Chats » - Délibération **N°079**
5. Signature et mise à jour des conventions d'utilisation du stade avec le Football Club Quercy Séoune et Lauzerte XI- Délibération **N°080**
6. Signature Convention pour la mise à disposition de salles communales partagées avec deux nouvelles Associations - Délibération **N°081**
7. Signature d'une Convention pour la mise à disposition de salles communales partagées avec l'Association Quercy Pays de Serres - Délibération **N°082**
8. Création de Tarifs Escape Game Extérieur - Délibération **N°083**
9. Questions diverses

Secrétaire : Marie GAUCHET

Pour	11	Contre	00	Abstention	0
------	----	--------	----	------------	---

	P	ABS	PROC	Signatures
BADOC Kévin		X		
BAÏADA Sylvain		X		
BASSO-GUICHARD Claire	X			
BERTHAUX Frédéric	X			
BOURCIER Nicole		X		
CAM Jean-Claude	X			
DENIS Dominique	X			
GAUCHET Marie	X			
GERVAIS Hugues	X			
LARONDE Isabelle	X			
LE MOING François	X			
MAZILLE Marie-Laure	X			
NEGRE Carole		X		
PIERASCO Jean-Franck	X			
ZULIAN Fernand	X			
TOTAL	11	4		

Lesquels forment la majorité des membres en exercice

M GERVAIS demande la parole :

Se sentant menacé et souhaitant se préserver et épargner sa famille, il déclare abandonner ce jour son rôle de conseiller municipal, dépose sa lettre de démission auprès du maire et quitte la salle du conseil municipal. Il espère que les membres du conseil comprendront sa décision.

Cette décision désole l'ensemble des membres du conseil présent. Ils regrettent cette décision. Son implication et son travail sont reconnus par tous.

Compte rendu Conseil précédent : 30/08/2023

Pas d'observation

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

DC2023-07	<p>MAPA Restauration de la Halle : Attribution des lots Lot 01 Gros Œuvre : Entreprise ETC = 237 375 € HT Lot 02 Peinture : PSO = 17 538.10 € HT Lot 03 Plomberie : FERRIERES THERMELEC = 4685.51 € HT Lot 04 Electricité : FERRIERES THERMELEC = 14 149.14€ HT.</p> <p>Remplace la DC2023-06 : Différence de 4 centimes sur le lot 04</p>
-----------	---

DC2023-08	<p>INDEMNISATION SINISTRE DU 31 JUILLET 2023 - TRACTEUR DG 818 SJ Indemnisation proposée par l'assurance GROUPAMA pour l'indemnisation du sinistre sur le véhicule Tracteur DG 818 SJ. (1512.58 €) acceptée</p>
-----------	---

DC2023-09	<p>MAPA – MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE– RESTAURATION DE LA HALLE Signature de la proposition faite par l'entreprise BATTUT Jean-François pour un montant de 850.00 € H.T / 1 020.00 € TTC</p>
-----------	---

DM 1	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Désignation</th> <th colspan="2">Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Diminution de crédits</th> <th>Augmentation de crédits</th> <th>Diminution de crédits</th> <th>Augmentation de crédits</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FONCTIONNEMENT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments public</td> <td>200.00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</td> <td>200.00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)</td> <td></td> <td>200.00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 67 : Charges spécifiques</td> <td></td> <td>200.00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>200.00 €</td> <td>200.00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total Général</td> <td></td> <td>0.00 €</td> <td></td> <td>0.00 €</td> </tr> </tbody> </table>				Désignation	Dépenses		Recettes		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	FONCTIONNEMENT					D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments public	200.00 €				TOTAL D 011 : Charges à caractère général	200.00 €				D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		200.00 €			TOTAL D 67 : Charges spécifiques		200.00 €			Total	200.00 €	200.00 €			Total Général		0.00 €		0.00 €
	Désignation	Dépenses		Recettes																																												
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits																																											
	FONCTIONNEMENT																																															
	D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments public	200.00 €																																														
	TOTAL D 011 : Charges à caractère général	200.00 €																																														
	D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		200.00 €																																													
	TOTAL D 67 : Charges spécifiques		200.00 €																																													
	Total	200.00 €	200.00 €																																													
	Total Général		0.00 €		0.00 €																																											

DM 2	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Désignation</th> <th colspan="2">Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Diminution de crédits</th> <th>Augmentation de crédits</th> <th>Diminution de crédits</th> <th>Augmentation de crédits</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>INVESTISSEMENT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>D 454101 : Trav. pour le cpte de tiers n°01</td> <td></td> <td>1.00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>D 454102 : Trav. pour le cpte de tiers n°02</td> <td>1.00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 4541 : Travaux effectués office compte de</td> <td>1.00 €</td> <td>1.00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R 454201 : Trav. pour le cpte de tiers n°01</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1.00 €</td> </tr> <tr> <td>R 454202 : Trav. pour le cpte de tiers n°02</td> <td></td> <td></td> <td>1.00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL R 4542 : Travaux effectués office compte de</td> <td></td> <td></td> <td>1.00 €</td> <td>1.00 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>1.00 €</td> <td>1.00 €</td> <td>1.00 €</td> <td>1.00 €</td> </tr> <tr> <td>Total Général</td> <td></td> <td>0.00 €</td> <td></td> <td>0.00 €</td> </tr> </tbody> </table>				Désignation	Dépenses		Recettes		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	INVESTISSEMENT					D 454101 : Trav. pour le cpte de tiers n°01		1.00 €			D 454102 : Trav. pour le cpte de tiers n°02	1.00 €				TOTAL D 4541 : Travaux effectués office compte de	1.00 €	1.00 €			R 454201 : Trav. pour le cpte de tiers n°01				1.00 €	R 454202 : Trav. pour le cpte de tiers n°02			1.00 €		TOTAL R 4542 : Travaux effectués office compte de			1.00 €	1.00 €	Total	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	Total Général		0.00 €		0.00 €
	Désignation	Dépenses		Recettes																																																						
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits																																																					
	INVESTISSEMENT																																																									
	D 454101 : Trav. pour le cpte de tiers n°01		1.00 €																																																							
	D 454102 : Trav. pour le cpte de tiers n°02	1.00 €																																																								
	TOTAL D 4541 : Travaux effectués office compte de	1.00 €	1.00 €																																																							
	R 454201 : Trav. pour le cpte de tiers n°01				1.00 €																																																					
	R 454202 : Trav. pour le cpte de tiers n°02			1.00 €																																																						
	TOTAL R 4542 : Travaux effectués office compte de			1.00 €	1.00 €																																																					
Total	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €																																																						
Total Général		0.00 €		0.00 €																																																						

ORDRE DU JOUR

D2023-078	<p>❖ OBJET : MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ENERGETIQUE »</p> <p>Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « Aper », visant à faciliter l'installation d'énergies renouvelables,</p> <p>Vu les Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique « CRTE » définis par la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG du 20 novembre 2020 contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires,</p> <p>Vu la priorité donnée par la commune de Lauzerte à la transition énergétique annoncée en Conseil Municipal du 12 avril 2023,</p> <p>Considérant la transition énergétique et la préservation de l'environnement comme des nécessités d'évolution vers un nouveau modèle socio-économique,</p> <p>M. le Maire propose de constituer une commission communale « ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ENERGETIQUE », afin d'élaborer un plan d'action qui pourra s'appuyer sur des « comités consultatifs », ouverts sur candidatures. Le cadre de ces comités sera défini par la commission. Les plans d'action seront élaborés en association avec les partenaires appropriés.</p> <p>Afin d'animer cette commission il est utile de désigner un responsable de commission. M. Fernand ZULIAN étant le seul candidat connu, Monsieur le Maire propose de le nommer à ce poste.</p> <p>Fernand ZULIAN remercie les élus pour la confiance qui lui est accordée. Il se rend disponible les mardis après-midi sur RDV pour recevoir les personnes qui souhaitent s'inscrire aux ateliers/comités consultatifs.</p> <p>Les premiers thèmes porteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau environnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ sur le programme national ALCOME (Gestion des mégots de cigarettes sur la voie publique) ○ Programme municipal de collecteurs d'eau pluviale ○ Programme municipal de composteur de déchets alimentaires collectifs sur la ville haute ○ Programme de végétalisation de la commune • Au niveau de la "Transition énergétique" <ul style="list-style-type: none"> ○ Opération nationale ZAER consistant à définir les Zones d'Accélération de production d'Energie Renouvelable au niveau de la commune avant la fin de l'année 2023 				
Pour	10	Contre	0	Abstention	0

D2023-079	<p>❖ OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DU LOCAL 10 RUE DE LA MAIRIE AVEC L'ASSOCIATION « LES AMIS DES CHATS »</p> <p>Monsieur le Maire signale au Conseil que l'association « Les Amis des Chats » souhaite poursuivre son activité dans le local « 10 rue de la Mairie ».</p> <p>Monsieur le Maire souhaite soutenir cette association en mettant gratuitement à sa disposition le bâtiment situé 10 rue de la Mairie. Toutefois, Monsieur le Maire signale que le bâtiment est mis à la vente. La convention devra prendre fin à la signature de la vente de ce bien.</p> <p>Il souhaite que cette mise à disposition soit officialisée par la signature annuelle d'une convention d'utilisation qui déterminera les jours et horaires d'utilisation des locaux par cette association en précisant la fin anticipée de la convention en cas de vente.</p>				
-----------	--	--	--	--	--

	Après lecture de la convention, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer cette nouvelle convention, ainsi que les éventuels renouvellements de convention jusqu'à la vente du bâtiment avec l'association « Les Amis des Chats ».				
Pour	10	Contre		Abstention	
D2023-080	<p>❖ OBJET : SIGNATURE ET MISE A JOUR DES CONVENTIONS D'UTILISATION DU STADE AVEC LE FOOTBALL CLUB QUERCY SEOUNE ET LAUZERTE XV</p> <p>Monsieur le Maire informe le conseil que l'association « Football Club Lauzertin » a fusionné avec l'association « Football Club Quercy Séoune ».</p> <p>Monsieur le Maire souhaite soutenir cette nouvelle association sportive en mettant gratuitement à sa disposition le stade et le Club House. Dans ce but, Monsieur le Maire propose de mettre à jour les conventions tripartites et quadripartites en remplaçant le nom du Football Club Quercy Lauzertin par celui du Football Club Quercy Séoune. Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour valider le changement de nom du club de foot sur les conventions de mise à dispositions du stade et du club house. Monsieur le Maire signale également que le Club House et le stade sont occupés conjointement par le « Football Club Quercy Séoune » et par le Club de Rugby « Lauzerte XV ».</p> <p>Monsieur le Maire sollicite donc également le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer les nouvelles conventions misent à jour ainsi que les renouvellements éventuels avec les deux Clubs Utilisateurs : « Le football Club Quercy Séoune » et « Lauzerte XV ».</p>				
Pour	10	Contre		Abstention	
D2023-081	<p>❖ OBJET : SIGNATURE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES PARTAGEES AVEC DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS</p> <p>Monsieur le Maire signale au conseil que deux nouvelles associations ont fait une demande pour occuper des salles partagées de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles (CIDFF) • L'association « Présent.e.s ! » <p>Monsieur le Maire souhaite soutenir ces associations en mettant gratuitement à leur disposition des salles communales partagées. Il souhaite que cette mise à disposition soit officialisée par une convention d'utilisation annuelle qui déterminera les jours et horaires d'utilisation des bâtiments pour chaque association.</p> <p>Après lecture du modèle type de la convention en vigueur pour l'utilisation des salles communales, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention, ainsi que les éventuelles nouvelles demandes avec le CIDF et l'Association Présent.e.s !.</p>				
Pour	10	Contre	0	Abstention	0
D2023-082	<p>❖ OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES PARTAGEES AVEC L'ASSOCIATION QUERCY PAYS DE SERRES</p> <p>Monsieur le Maire signale au conseil qu'en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes l'association Quercy Pays de Serres souhaite utiliser l'Espace Points de Vue afin d'y organiser une ludothèque géante sur une journée avec un prestataire de service.</p> <p>Monsieur le Maire souhaite soutenir les projets de l'Association Quercy Pays de Serres dans la poursuite de ses objectifs et développer les animations envisagées à l'Espace Points de Vue en mettant gratuitement à sa disposition les locaux de l'Espace Points de Vue.</p>				

	<p>Il souhaite que cette mise à disposition soit officialisée par la convention en vigueur qui déterminera les jours et horaires d'utilisation du bâtiment avec cette association.</p> <p>Cependant, Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux d'isolation sont programmés prochainement pour permettre à l'Espace Points de Vue de répondre à la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public de la commune. En effet, en date du 4 mars 2021, les services de l'État nous avaient signalé que l'Espace Point de Vue n'était pas connu comme ERP et actuellement la situation n'est toujours pas régularisée.</p> <p>Après lecture de la convention en vigueur, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention ainsi que les éventuelles nouvelles demandes avec l'association Quercy Pays de Serres.</p> <p>Hors la présence de Mme DENIS</p> <p>Mme GUICHARD indique en outre que l'association a été labellisée REAAP « Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents ». Dans ce cadre différentes actions seront menées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le café des parents ; • Une comédie débat « Moi, ado d'un Parent (et vice-versa) ». 			
Pour	09	Contre		Abstention
D2023-083	<p>❖ OBJET : CREATION DE TARIFS ESCAPE GAME EXTERIEUR</p> <p>M. le Maire signale au conseil que dans le programme d'été 2024 du service animations de la mairie de Lauzerte, une nouvelle prestation « Escape Game » va être mise en place. Ce jeu d'évasion sera en version extérieure. Les joueurs, munis d'un sac à dos bardé de cadenas et mécanismes devront résoudre leurs énigmes en se déplaçant dans le village. Cette version nécessite beaucoup moins d'investissements que la version en salle. En observant ce qui se fait actuellement dans d'autres villes, et pour rester cohérent vis-à-vis de cette offre, M. le Maire propose les tarifs suivants, valables par équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70€ tarif plein par équipe • 60€ tarif réduit par équipe* <p>* Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, partenaires CE, habitants de la communauté de communes</p> <p>Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour valider cette proposition de prestation et de tarif.</p>			
Pour	10	Contre		Abstention
	INFO/QUESTIONS DIVERSES			
Q1	M. Le Maire informe le conseil du commencement des travaux de restauration de la Halle Place des Cornières.			
Q2	M. Le Maire félicite l'équipe technique, sous l'autorité de M. Frédéric BERTHAUX, pour l'embellissement du Jardin du pèlerin. Grâce à leur implication, la commune a obtenu un trophée d'or pour la 3ème année consécutive et de cela lui permet de concourir dans la catégorie régionale des villages fleuris.			
Q3	M. CAM demande quand aura lieu la prochaine distribution des subventions aux associations. M. le Maire explique que c'est désormais le service animation qui gèrera administrativement le dossier. Les dossiers seront délibérés au conseil de novembre.			

Fin du Conseil Municipal : 20h20